

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigne : BIBLAT MUSTAPHA

Titulaire de la CIN : B- 406 578

Matricule RAM : 05628

Adresse domicile : Dh. Houriq Rue 208 N° 74 Hay Hassani
CASA -

Déclare sur l'honneur et en toute connaissance de cause que mon conjoint :

Mme ou Mr : Fikri NAIMA

Titulaire de la CIN : B 98106

Ne dispose d'aucun revenu salarial ou professionnel assujetti à l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur les sociétés au titre de l'année fiscale 20... Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les informations que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension de mon droit à la couverture MUPRAS avec l'obligation de restitution des remboursements indument perçus; conformément au règlement intérieur «

ARTICLE 4 et 6 ».

Je m'engage à avertir les services de la MUPRAS de tout changement de la situation professionnelle de mon conjoint.

La présente déclaration est faite suite à la demande de la MUPRAS (Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc) pour servir et faire valoir ce que de droit.

L'Arrondissement Hay Hassani
Non responsable du contenu de la pièce
Vu pour la légalisation ~~et la date de la signature~~

Biblat Mustapha

Reconnu par sa pièce d'identité présentée à l'agent

12 JAN 2021



Pour Le Président et par Délégation
Signé : Malika KANA

Fait à Casablanca le 12/01/2021

Signature :

